



n° 11522



AMENAGEMENT des ZONES HUMIDES de la PETITE WOEVRE

PROPOSITIONS D'INTERVENTION

1986



1	TRAVAUX SUR EMISSAIRES	P. 1
2	" " SUR LES ETANGS	P. 42
3	PLANTATIONS	P. 60
4	ETUDE . ECOLOGIQUE	P. 65
5	ACTION CULTURELLE	P. 69
6	DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE	P. 71
7	RECAPITULATIF	P. 83

S O M M A I R E



INTRODUCTION	P. 3
1 - LA RESTAURATION DU RUPT DE MAD (TRANCHE 1 : DE SAINT BAUSSANT A RICHECOURT)	P. 6
2 - ABAISSEMENT D'UN AQUEDUC (FREMEREVILLE)	P. 22
3 - AMENAGEMENT D'UNE TRAVERSEE DE VILLAGE (BENEY)	P. 27
4 - AMENAGEMENT PISCICOLE-PAYSAGER DE L'YRON (LACHAUSSEE)	P. 34
5 - CURAGE DE LA MADINE (VARNEVILLE)	P. 40
6 - ENTRETIEN DES FOSSES (CORNIEVILLE)	P. 40.1
7 - EXPERIMENTATION SUR 3 BASSINS-VERSANTS	P. 41

INTRODUCTION

=====

La réflexion sur l'aménagement des zones humides de la PETITE WOEVRE, engagée depuis plusieurs années a été approfondie depuis 1984, avec l'étude préalable à l'aménagement des hauts bassins-versants du RUPT DE MAD et de l'YRON.

Cette étude a clairement mis en évidence les importants travaux de restauration du réseau hydrographique à réaliser et le schéma d'aménagement à respecter.

La principale contrainte technique, consiste à s'assurer que l'écoulement des eaux, à l'aval de l'aménagement considéré, s'effectue dans de bonnes conditions. Cette donnée a conduit à proposer un aménagement de l'aval, vers l'amont des bassins-versants. C'est pourquoi la première tranche de travaux entreprise sur le RUPT DE MAD, porte sur le tronçon aval : de SAINT BAUSSANT à RICHECOURT.

Mais dans quelques cas, des problèmes hydrauliques ponctuels doivent être solutionnés rapidement ; c'est le cas :

- du ruisseau qui traverse le village de BENEY et dont les débordements risquent de s'amplifier suite aux travaux d'hydraulique réalisés en amont.
- de l'aqueduc de FREMEREVILLE, dont le niveau du radier empêche la réalisation de plus de 50 hectares de drainage agricole en amont.

Dans ces deux cas l'écoulement à l'aval étant assez satisfaisant, il est urgent d'agir, bien que l'on se situe relativement en amont du bassin-versant.

L'aménagement piscicole et paysager de l'YRON ne doit pas avoir de conséquences importantes sur le régime d'écoulement des eaux du ruisseau. Il n'est donc pas lié à la réalisation antérieure de l'aménagement du ruisseau, sur les communes de LATOUR EN WOEVRE et SPONVILLE.

Les travaux proposés concernent les deux bassins-versants:

- Bassin-versant du RUPT DE MAD
 - . restauration du RUPT DE MAD
 - . phase 1 : de SAINT BAUSSANT à RICHECOURT
 - . aménagement du ruisseau de BENEY EN WOEVRE
 - . abaissement de l'aqueduc de FREMEREVILLE
 - . curage de la Madine (VARNEVILLE)

- Bassin-versant de l'Yron
 - . aménagement piscicole et paysager de l'YRON
(LACHAUSSEE)